

élevé, l'incidence de la scarlatine et de l'angine à streptocoques a été inférieure de 56.3 p. 100 au sommet atteint en 1959, soit 55.1 cas pour 100,000 personnes contre 134.2. Proportionnellement à la population, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a été la province la plus touchée en 1962, puisque le taux s'y élevait de trente fois au-dessus de celui de l'ensemble du pays.

D'année en année,—de 1959 à 1962,—la hausse de l'incidence des maladies vénériennes a surpassé le taux d'accroissement de la population exposée, les nouvelles infections passant de 97.3 à 108.4 pour 100,000 de population. Comme en 1961, la Colombie-Britannique a compté le plus grand nombre de cas, mais son taux (257.7 pour 100,000) a été inférieur à ceux du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta. Parmi les sortes de maladies vénériennes à déclarer, la blennorragie figure pour 87.9 p. 100 des cas au Canada et pour 92.6 p. 100 en Colombie-Britannique.

Le taux de l'hépatite infectieuse virale a monté de 27.1 cas pour 100,000 habitants en 1959 à 67.5 en 1961 et s'est maintenu au même niveau en 1962.

Ces dernières années, la principale baisse qu'ait accusée l'incidence d'une maladie à déclarer a été celle de la poliomyélite paralytique. Ont contribué à cette baisse, le développement des vaccins et les programmes collectifs d'inoculation ou administration par voie buccale entrepris par les autorités de l'hygiène publique. En 1962, seulement 89 nouveaux cas ont été déclarés, soit le plus petit nombre annuel depuis 1949 alors qu'on a dressé, pour la première fois, des statistiques sur cette maladie.

15.—Cas signalés de certaines maladies à déclaration obligatoire et taux pour 100,000 habitants, 1959-1962

Nos de la nomencl. internat.	Maladie	Cas				Taux pour 100,000 habitants			
		1959 ¹	1960 ²	1961 ²	1962 ²	1959 ¹	1960 ²	1961 ²	1962 ²
044	Brucellose (fièvre ondulante).	120	142	109	98	0.8	0.9	0.6	0.5
764	Diarrhée épidémique du nouveau-né.....	92	72	81	82	0.5	0.7	0.7	0.7
055	Diphtérie.....	38	55	91	71	0.2	0.3	0.5	0.4
045, 046, 048	Dysenterie ³	1,416	3,279	3,250	2,910	8.1	18.4	17.8	15.7
046	amibienne.....	2	4	12	7	4	4	0.1	4
045	bacillaire.....	1,238	2,640	1,479	1,241	7.1	14.8	8.1	6.7
082.0	Encéphalite infectieuse.....	15	9	1	4	0.1	0.1	4	4
049.0, 042.1, 049.2	Intoxications alimentaires....	847	1,216	1,288	1,413	4.9	10.4	10.7	11.6
092, N998.5	Hépatite infectieuse (sérique comprise).....	4,728	6,314	12,314	12,538	27.1	35.4	67.5	67.5
080.2, 082.1	Méningite aseptique ou virale.	896	694	412	278	5.1	6.0	3.5	2.3
057	Infections méningococciques.	201	158	122	110	1.2	0.9	0.7	0.6
766	Pemphigus du nouveau-né (impétigo du nouveau-né)...	5	7	13	13	5	0.1	0.1	0.1
056	Coqueluche.....	7,259	5,992	5,476	8,076	41.6	33.6	30.0	43.5
080.0, 080.1	Poliomyélite paralytique....	1,887	909	188	89	10.8	5.1	1.0	0.5
050, 051	Scarlatine et angine à streptocoques.....	23,413	21,251	13,060	10,241	134.2	119.3	71.6	55.1
040, 041	Typhoïde et paratyphoïde...	544	335	266	276	3.1	1.9	1.5	1.5
030-034	Maladies vénériennes ³	16,978	17,834	18,774	20,133	97.3	100.1	102.9	108.4
	Blennorragie.....	14,828	15,661	16,460	17,697	85.0	87.9	90.2	95.3
020-021.3, 023, 024, 026-029	Syphilis.....	2,144	2,168	2,311	2,432	12.3	12.2	12.7	13.1

¹ Sans les T. N.-O.

² Y compris les maladies vénériennes seulement pour les Territoires du Nord-Ouest.

³ Autres cas et cas non précisés inclus.

⁴ Moins de 0.05 pour 100,000 habitants.